

Communiqué de presse



L'ACRF renouvelle son soutien au covoiturage et lance son propre système de partage

Changer notre mentalité, sur la route des loisirs!

Témoin régulier des difficultés rencontrées dans le milieu rural en terme de mobilité (transports en commun rares, éloignement des services et commerces...), l'ACRF a choisi de renouveler son soutien au covoiturage et lance une nouvelle campagne intitulée : **Ma mobilité, ce n'est pas qu'une affaire personnelle.**

Le covoiturage est économique, écologique et convivial. Il est suffisamment flexible pour se prêter au milieu rural. Il s'adapte, enfin, parfaitement aux déplacements multimodaux.

Après avoir ciblé les déplacements vers le travail en 2008, nous souhaitons cette année parler des trajets réalisés vers les « fournisseurs » de loisirs : centres culturels, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, académies, ... Toutes ces activités qui occupent nos heures de détente - et celles de nos enfants - sont fréquentées par un public grandissant et génèrent un important trafic de voitures.

Covoiturer pour se rendre aux spectacles, concerts, stages et activités sportives : quelle bonne idée ! Combien de fois n'avons-nous pas pesté contre notre fonction de parent-taxi ? Combien de fois n'avons-nous pas renoncé à un événement culturel mal pourvu en parkings ? Combien de fois n'avons-nous pas rencontré lors d'une activité de loisirs un voisin venant de faire seul le même trajet que nous ?

Un outil de campagne inédit

Une autre originalité de notre campagne 2009 réside dans la mise en ligne d'une plateforme de covoiturage sur le web. Ce portail baptisé « Tousmobil » met en contact des personnes effectuant au même moment un trajet semblable. Une démarche est proposée : s'inscrire gratuitement et visiter le site chaque fois que l'on projette un déplacement vers un centre de loisirs, une fête publique ou privée, etc.

Tousmobil sera présenté aux organisateurs d'événements, à travers toute la Communauté française : directeurs de centres culturels, responsables de clubs, professeurs d'académie, etc. Dans le but évident qu'ils en assurent ensuite la promotion.

Des interpellations politiques

Les Communes sont indirectement gestionnaires d'écoles et de centres culturels, sportifs et/ou de loisirs. Elles mettent en location des salles pour différents clubs. Elles peuvent donc participer à la sensibilisation des acteurs qu'elles rencontrent ou emploient. Les pouvoirs locaux disposent également d'un bulletin communal et un site internet qui peuvent être d'excellents outils de communication et de mise en contact, avec un volet interactif pour le site internet.

La Communauté française qui dicte les politiques liées à la culture et aux loisirs n'est pas en reste. Elle sera également un interlocuteur de choix pour notre message.

Des revendications

En outre, l'ACRF réclame une prise en compte des problèmes de mobilité en milieu rural, par les pouvoirs politiques. Elle demande plus précisément :

- **aux Communes** : d'utiliser tous leurs leviers d'action afin d'encourager et de faciliter la pratique du covoiturage sur leur territoire ;
- **aux Régions bruxelloise et wallonne** : de mener une politique volontariste en matière de mobilité durable par la création d'incitants financiers et structurels au covoiturage.

Des actions

Dès ce 20 septembre, de 10 à 17 h à Gouvy, en introduction à la semaine de la mobilité, l'ACRF fera une démonstration publique de son nouveau portail Tousmobil. Ensuite, à Herve, Floreffe, Eghezée, Perwelz, La Bruyère, Verviers, Welkenraedt, Bruxelles, différentes actions auront lieu.

La presse locale sera informée de ces actions en détail.

Pour télécharger nos imprimés,
www.mobilite-ruralite.acrf.be

Pour visiter notre plateforme Tousmobil :
www.tousmobil.acrf.be

Pour toute information supplémentaire,
Muriel Lescure,
Chargée de la sensibilisation à l'ACRF
083/65 51 92
0488/07 44 69